



## Association « Amis de Freinet »

### Bulletin d'adhésion – cotisation – don (année civile 2025)

**Cocher :**

- Pas (ou plus) membre des ADF, je désire (ré)adhérer → encadré 1 puis 2 puis 4  
 Déjà membre des ADF, je renouvelle ma cotisation → encadré 2 puis 4  
 Sans vouloir adhérer, je manifeste mon soutien par un don → encadré 3 puis 4

#### 1 Adhésion à l'association Amis de Freinet - ADF

<https://asso-amis-de-freinet.org/>

**Objet :** L'Association a pour but de perpétuer, en liaison avec l'ICEM (Institut Coopératif de l'École Moderne), la FIMEM (Fédération Internationale des Mouvements d'École Moderne) et toutes les associations du Mouvement Freinet français et international, par les moyens les plus efficaces, le souvenir du grand pédagogue Célestin Freinet, son œuvre pédagogique, philosophique, sociale et politique et de faciliter aux chercheurs l'accès à tous les documents témoignant de cette œuvre et du Mouvement qu'il a fondé (*article 4 des statuts*).

**Être membre des ADF c'est adhérer à l'objet de l'association et respecter :**

- ses *statuts* : <https://asso-amis-de-freinet.org/content/statuts>
- son *règlement intérieur* et celui du *Centre International de ressources* (école Jules Ferry rue Réaumur 53100 Mayenne) : [Reglement\\_interieur\\_ADF](#) [Reglement\\_interieur\\_Centre\\_ressources](#)
- les *délibérations* ou *décisions* de l'AG et du CA.

#### 2 Cotisation annuelle pour l'année fiscale 2025 - Montant : à partir de 15 € (\*)

Dans certains pays, elle est considérée comme un don et à ce titre, ouvre droit à une déduction fiscale pour l'impôt de 2026 sur le revenu de 2025. En France, il s'agit d'une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20 % des revenus.

Il est aussi possible d'anticiper en cotisant dès le 1<sup>er</sup> septembre 2025. En France, le bénéfice de la réduction d'impôt s'appliquera alors en 2026 sur les revenus de 2025.

Un reçu fiscal sera adressé au plus tard en avril 2026.

(\*) *Remarque* : 15 € couvrent juste les frais courants. Les montants supérieurs offrent davantage de possibilités : imprévus, actions ponctuelles, numérisations professionnelles d'archives...

#### 3 Don (hors cotisation puisque celle-ci est fiscalement assimilée à un don)

Reconnue d'intérêt général, l'association des ADF remplit aussi les conditions nécessaires pour délivrer des reçus fiscaux pour les dons. Envoi des reçus au plus tard en avril 2026.

En France, il s'agit d'une réduction d'impôt de 66% dans la limite de 20 % des revenus.

4 Compléter et envoyer par mél à [perdrial.francois@orange.fr](mailto:perdrial.francois@orange.fr) (ajouter en copie [j.jourdanet@free.fr](mailto:j.jourdanet@free.fr)) ou par lettre à **François Perdrial, Amis de Freinet - 39 rue Jean-Émile Laboureur 44000 Nantes**

**Paiement par :**  **virement bancaire** (de préférence) : Assoc. Amis de Freinet  
**IBAN :** FR76 1790 6000 9096 3732 7878 231 **BIC :** AGRIFRPP879  
ou :  **chèque** à l'ordre de Amis de Freinet à l'adresse postale ci-dessus.

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse postale :

Tél : Mél :

Date : Signature : Montant :